

## Compte rendu

### Séance tenue en présentiel et à distance

**Président du Conseil de la Faculté H3S :** Kevin Sutton

**Membres présents :** Florian Barrière, Clément Chillet, Véronique Jude, Vasiliki Markaki Lothe, Michel Sève, Laura Abou Haïdar, Leonardo Casalino, Hervé Dubouchaud, Caroline Rossi, Julien Bertrand, Julien Brugniaux, Pierre Cavaillès, Clarisse Coulomb, Corinne Denoyelle, Dominique Dias, Christelle Gonindard, Louise Kauffmann, Sarah Orsini, Sonia Cordon, Bertille Giroud Abad, Guillaume Chandelier.

**Membres présents à distance :** Jean-Philippe Heuzé, Olivier Palombi, Aïna Chalabaev, Raphaele Germi, Denis Perrin, Sara Casella - Colombeau, Anne Mc Leer, Océane Biau-Salinas, Mélissa Pélisson, Marine Bienko-Luscietto, Laura Guillamet.

**Membres représentés :** Ahcène Boumendjel (représenté par Raphaele Germi), Sonia Kandel (représentée par Louise Kauffmann), Laura Péaud (représentée par Clarisse Coulomb), Muriel Berthod (représentée par Julien Bertrand), Pascal Jallon (représenté par Olivier Palombi).

**Membres absents ou excusés :** Pascal Bressoux, Carole Canali Schwebel, Ilaria Taddei, Véronique Bricout, Bertrand Trilling, Basile Pricot, Ambre Dujeu, Lia Trindade Faudry, Mallory Madelon, Camille Mateos, Olivier Cogne, Delphine Gouard, Olivier Haemmerle, Edith Schir, Géraldine Soto-Giroud.

**Invités permanents présents :** Erica De Vries, Frédérique Loiseau (/Pascal Mossuz), Sylvie Berthier, Sylvie Martin Mercier, Walid Rachidi, Ahlem Zammit Boubaker.

**Invités permanents présents à distance :** Karine Altisen, Amélie Artis (/Fabien Girard), Nathalie Nerrière, Caroline Van Der Heijde Castoldi.

**Invités permanents excusés :** Sonia Rocton Egea, Marie Embs, Stéphanie Mandjee, Apolline Le Chanu.

#### Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil plénier du 16 mai 2023
2. Campagne emplois 2024
  - Enseignants-chercheurs : avis sur les demandes formulées au titre de la volumétrie mobilisable lors de la campagne emplois 2024
  - Enseignants-chercheurs : avis et priorisation sur les demandes d'exemption de différé pour la campagne emplois 2024
3. Approbation des Règlements des études (RDE) et Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) des formations
4. Approbation de l'attribution du soutien financier aux projets au titre du dispositif « coup de pouce H3S »

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 13h40.

### 1. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil plénier du 16 mai 2023

Le compte rendu du conseil plénier de la Faculté H3S du 16 mai 2023 est soumis à l'approbation des conseillers et adopté à la majorité des présents et représentés.

	OUI	NON	NSP
Nom propre	25	0	1
Procuration	5	0	1
Total	30	0	2

### 2. Campagne emplois 2024

- Enseignants-chercheurs : avis sur les demandes formulées au titre de la volumétrie mobilisable lors de la campagne emplois 2024

24 postes mobilisables en campagne :

	ARSH	LLASIC	Médecine	Pharmacie	SHS	SoCLE	STAPS	TOTAL
PR	2	3		3	2	1		11
MCF		4		1	2	5	1	13
TOTAL	2	7		4	4	6	1	24

Pour chacune des demandes de poste mobilisable en campagne 2024, la parole est donnée à la direction de l'UFR et au pôle concerné pour la partie recherche. S'ensuit la rédaction des avis de la CSPM avec les conseillers.

#### Poste 85PR0027 UFR Pharmacie - Chimie organique et thérapeutique

Le projet scientifique et pédagogique est cohérent, mais un poste de PR 46-1 ne saurait être justifié par un projet de mutation croisée comme le fichier remonté par le pôle le mentionne. La justification de l'opportunité de ce poste sur ce projet de mutation croisée n'est pas suffisante, d'autant que le nom de la personne impliquée en retour dans ce projet n'est pas mentionné, ce qui rend impossible l'appréciation de l'équilibre de l'opération souhaitée. Un véritable travail sur le vivier est donc à conduire afin de pouvoir apprécier les possibilités de réussite de ce recrutement. La demande devra faire l'objet d'un complément d'information lors du prochain conseil plénier de la Faculté H3S, le mardi 19 septembre 2023.

À la question « Approuvez-vous les avis portés sur les demandes formulées dans le cadre de la campagne emplois EC 2024 (supports libres de différé) ? » les conseillers présents et représentés répondent :

	OUI	NON	NSP
Nom propre	31	0	0
Procuration	5	0	0
Total	36	0	0

\*2 conseillers ne prennent pas part au vote pour le poste de l'UFR STAPS.

**- Enseignants-chercheurs : avis et priorisation sur les demandes d'exemption de différé pour la campagne emplois 2024**

Kevin Sutton présente la proposition de critères et les principes adoptés par la Faculté H3S pour les deux campagnes précédentes 2022 et 2023. Seules les demandes formulées à la fois par l'UFR et le laboratoire sont présentées en conseil. Les propositions de classement des demandes de différé, préparées en Bureau H3S, sont exposées, soit :

- 1/ 74MCF0175 - MCF Neurosciences et performance motrice (UFR STAPS) – libre depuis le 01/12/2022
- 2/ 69MCF1658 - MCF Kinésithérapie (UFR médecine) – libre depuis le 31/12/2022
- 3/ 17PR0927 - PR Philosophie moderne (UFR ARSH) – libre au 31/08/2023
- 4/ 19MCF0996 - MCF Sociétés en transition, vulnérabilités, inégalités, discriminations – libre au 01/10/2023

Non classés :

- 17PR0927 – MCF Musicologie – libre au 31/08/2023
- 16PR0885 - PR Psychologie clinique – libre au 01/01/2024
- 16PR1019 - PR Psychologie cognitive, Neuropsychologie clinique – libre au 01/09/2024

À la question « Approuvez-vous le classement de priorisation des demandes d'exemption de différé ainsi que les avis associés ? » les conseillers présents et représentés répondent :

	OUI	NON	NSP
Nom propre	29	0	0
Procuration	5	0	0
Total	34	0	0

**3. Approbation des Règlements des études (RDE) et Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) des formations**

Le conseil de la Faculté H3S approuve à l'unanimité des votants les MCCC et RDE suivants :

- Le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances et compétences des **licences** mention Histoire, mention Histoire de l'art et archéologie, mention Musicologie, mention

Sciences sociales, mention Philosophie et du master mention Histoire, mention Histoire de l'art, mention Philosophie de l'UFR ARSH ;

- Le Règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances et compétences des **licences** mention Arts du spectacle, mention Information-communication, mention Lettres, mention Sciences du langage, de l'Offre de formation complémentaire et du Programme échange de l'UFR **LLASIC** ;
- Le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances et compétences du master mention Ingénierie de la santé, du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (2ème et 3ème année), du diplôme de formation approfondie en sciences médicales, du Parcours accès spécifique santé, de la licence option santé, du DE IPA Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée, du Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques, de la Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat de Sage-Femme de l'UFR **Médecine** et de l'UFR **Pharmacie**.

#### **4. Approbation de l'attribution du soutien financier aux projets au titre du dispositif « coup de pouce H3S »**

L'attribution du soutien financier au projet « Osez l'Agrégation d'espagnol » de l'UFR SocLE est soumise à l'approbation des conseillers et approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

	OUI	NON	NSP
Nom propre	28	0	0
Procuration	4	0	0
Total	32	0	0

La séance est levée à 17h10.

Le Président du Conseil de la Faculté H3S

Kevin SUTTON